



Manifestation d'un collectif de citoyens contre l'implantation d'un nouvel incinérateur à Vitry-sur-Seine, le 7 mars.

Incinérateurs de déchets Des citoyens font feu de toute voix

De la Vendée au Val-de-Marne, plusieurs dizaines de communes sont concernées par des constructions ou des agrandissements d'installations de traitement des ordures. Face à la pollution et aux nuisances, des collectifs tentent d'imposer le sujet dans le débat des élections.

aussi partie Lucie Perrigot et Nathalie Guillosson. Les deux Bretonnes ont passé des nuits à dépiauter les documents techniques, à peser chaque mot pour expliquer la situation aux habitants et déjouer les critiques du type «*bande d'écologistes hystériques*» ou les arguments tels que «*les autorités ne sont pas inconscientes au point d'exposer la population*».

Leur récit fait écho à d'autres, ailleurs en France. Des projets de nouveaux incinérateurs ou d'agrandissements éclosent aux abords de villages comme de grandes villes. Lannemezan (Hautes-Pyrénées), Angoulême (Charente), Vannes et Pontivy (Morbihan), Taden (Côtes-d'Armor), Créteil (Val-de-Marne)... Dix-huit projets sont recensés par l'association Zero Waste, qui fédère 80 collectifs locaux. Une liste non-exhaustive. La France détient quasiment un tiers du parc des 400 incinérateurs d'Europe. «*Pourquoi en construire encore alors que les installations existantes ne fonctionnent pas au maximum de leurs capacités, et que l'objectif est de baisser notre production de déchets ?*» interroge Noémie Brouillard, chargée de projet à Zero Waste qui réclame un moratoire des incinérateurs.

«EN DROIT DE DEMANDER DES COMPTES»

L'association croit à la puissance des électeurs pour orienter les politiques publiques. «*Les déchets doivent être un enjeu des municipales. Selon l'Ademe, les collectivités locales dédient en moyenne seulement 1% de leur budget de gestion des déchets aux actions de prévention.*» L'un des freins, ou paravent utile derrière lequel se retranchent les élus, est l'intercommunalité. Le traitement des déchets est souvent une compétence partagée par plusieurs communes, bien pratique pour diluer les responsabilités. «*Les élus siègent dans ces instances, les électeurs sont donc en droit de leur demander des comptes*», poursuit Noémie Brouillard.

Sur son site, Zero Waste fournit des billes pour «*redonner le pouvoir au citoyen*», notamment des propositions concrètes à soumettre aux candidats. Comme «*faire pression au sein de l'intercommunalité pour réduire les capacités d'incinération*». Les projets d'incinérateurs, souligne Noémie Brouillard, sont construits de manière quasi systématique dans des territoires désavantagés, là où la population est la plus précaire, moins armée pour s'y opposer.

A Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), aux portes de Paris, le collectif 3R se bagarre depuis plus de dix ans contre la reconstruction, en pleine ville, d'un incinérateur datant de 1969. «*Nous n'avons pas ré-*

Par
MARIE PIQUEMAL
Photos
CYRIL ZANNETTACCI

Jamais de la vie ils n'avaient imaginé se présenter aux municipales. Monter une liste concurrente pour affronter le maire de leur village breton. Jusqu'à peu, Pierre Sylvestre, 37 ans, horticulteur à Plouvara (Côtes-d'Armor), et son colistier Guillaume Cornec, 43 ans, chef de service à la protection de l'enfance, se tenaient loin de la politique. Mais l'été dernier, ils ont décidé de se présenter au scrutin, «*par élimination, après avoir sollicité les autorités, fermées comme des huîtres. On voit ces municipales comme une petite chance de renverser la donne*», répond la bande.

Depuis novembre 2024, ils se battent, façon lion, contre la construction d'un incinérateur près de chez eux. Pour l'instant, rien n'est sorti de terre, le projet est «*à l'arrêt*», et les mots employés sont tantôt techniques (combustible solide de récupération, ou CSR) tantôt rassurants : on parle d'une «*chaudière*» pour alimenter un projet de serre horticole et des emplois. «*Ils nous ont pris pour des tapereaux de l'année*», commente l'équipe, dont font

ussi à l'empêcher. Mais à force de lutte, nous avons gagné le combat de l'opinion publique. Aujourd'hui, la population connaît la réalité de la pollution. On a démontré l'existence d'une pollution aux dioxines dans l'air et les sols à proximité, notamment dans les écoles. Les candidats aux municipales ont été obligés de nous recevoir», explique Amélie Boespflug, coprésidente du collectif. Première mesure de leur plaidoyer: obtenir l'engagement de «s'opposer à toute nouvelle extension ou construction dans le Val-de-Marne où nous incinerons deux fois plus de déchets par habitant que dans le reste de l'Ile-de-France». Sauf que fin janvier, surprise: ils découvrent, via un article des Echos, un nouveau projet d'incinérateur géant à Vitry-sur-Seine, la ville voisine (lire ci-contre). L'infrastructure, selon la délibération du Conseil de Paris, devrait être alimentée par des déchets des 300 km à la ronde. Amélie Boespflug se désole: «Comment un tel projet a-t-il pu être décidé? Il faut tout recommencer.» En espérant une meilleure issue que celle d'Ivry. Marie Hérault partage ce ressenti. En 2003, elle participait déjà à la création d'un collectif pour empêcher la construction d'un incinérateur dans son département de la Vendée. «À l'époque, les élus étaient plus attentifs à l'avis de la population, le projet a été abandonné. Mais au bout de vingt ans, il est revenu...» L'usine qui brûle les CSR, explique-t-elle, est installée au sein d'une scierie qui emploie 500 personnes dans le coin.

«Très compliqué de mobiliser les riverains, tous ont un proche qui travaille à la scierie.» A Pontivy, dans le Morbihan, Frédéric Salvart, cadre bancaire retraité, a lui aussi eu la surprise de voir resurgir un projet vieux de dix ans. «Une petite affiche, au cœur de l'été», prévoyant de doubler la capacité d'un incinérateur existant sans besoin identifié, le four fonctionnant déjà en dessous de ses capacités. Surtout, qu'en cours de route, il a découvert un autre projet qui devrait se monter à 12 km de là.

UN QUESTIONNAIRE AUX CANDIDATS

Depuis des mois, il ne lâche pas d'une semelle les listes candidates des 100 municipalités des six communes de communes concernées. Il s'invite par exemple aux réunions du syndicat intercommunal chargé des déchets (le Sitom-MI), ou soumet un questionnaire aux candidats des communes les plus proches, leur demandant de se positionner clairement. Effet mitigé: plusieurs candidats, à commencer par le maire sortant du Sourn, qui héberge l'incinérateur, n'ont pas répondu, selon lui. Dans sa botte, il dispose d'une carte, peut-être plus efficace pour engager un débat: la surtaxe prévue par le syndicat intercommunal pour rembourser la construction du four. 18 euros par personne (enfant compris) pour au moins les vingt prochaines années. Frédéric Salvart a même trouvé un super contre-slogan de campagne: «Payer plus d'impôts pour tomber malade.»

A Vitry-sur-Seine, «cette élection, c'est un référendum»

Dans la plus grande ville du Val-de-Marne, un projet industriel de la ville de Paris focalise les débats avant le premier tour des municipales, dimanche, et ébranle le maire sortant, accusé par ses adversaires de ne pas s'y opposer.

C'était il y a moins de deux mois. Pourtant, une éternité semble avoir passé depuis le grand meeting de campagne, aux allures de démonstration de force, organisé par Pierre Bell-Lloch, le 20 janvier à Vitry-sur-Seine. Car le maire communiste sortant de cette commune du Val-de-Marne, candidat à sa réélection dimanche, avec le soutien du PCF, du PS et des Ecologistes, est désormais fragilisé. En cause, l'irruption dans le débat public d'un projet d'usine de chauffage par incinération que la ville de Paris compte planter sur un ancien site EDF de sa commune. Si les retombées économiques peuvent être conséquentes pour ce projet estimé à 1,2 milliard d'euros de coût par la Commission nationale du débat public, les opposants au projet et les adversaires de l'édile alertent sur les risques environnementaux et sanitaires d'une telle installation. Ils en veulent pour preuve le cluster de cancer mis en évidence par l'Observatoire régional de santé dans le Val-de-Marne qui compte déjà trois incinérateurs: à Ivry-sur-Seine, Cré-

teil et Rungis. D'autant plus que le projet vitriote est prévu pour être installé au cœur du quartier en construction des Ardoines. «Normalement les incinérateurs ne sont pas en zone urbaine dense, là, il sera mis dans une zone résidentielle en pleine densification. Il a été calculé que 500 000 personnes habitent dans un rayon de 4 kilomètres autour du lieu d'implantation, en plus de crèches, d'écoles, de collèges», alerte Amélie Boespflug, coprésidente du collectif citoyen 3R, qui s'était déjà opposé à l'incinérateur d'Ivry-sur-Seine.

«Une injustice». Loin d'une simple chaudière à bois approvisionnée par des bûches, l'incinérateur de Vitry-sur-Seine, censé voir le jour



au début de la décennie 2030, est prévu pour fonctionner grâce à du bois de type B (classé «non dangereux» mais traité, peint ou vernis) mais aussi, partiellement, avec des combustibles solides de récupération (généralement composés de papier, de carton et de bois non recyclables mais surtout de déchets plastiques et de textiles). Le tout pour alimenter en majeure partie le réseau de chauffage urbain de la ville de Paris. «C'est une injustice environnementale et sociale, le Val-de-Marne incinère déjà deux fois plus de déchets par habitant que tout le reste de l'Ile-de-France», déplore Amélie Boespflug.

Dans la campagne à Vitry-sur-Seine, le sujet est devenu incontournable. Une semaine avant le premier tour, samedi 7 mars, une manifestation a ainsi été organisée contre le projet et a rassemblé trois têtes de liste candidates dans la ville: le conseiller départemental Hocine Tmimi (soutenu par La France insoumise et certains communistes, partisans de l'ancien maire Jean-Claude Kennedy), Mathieu Serpette (candidat du «bloc central» rassemblant LR, l'Union des Démocrates et Indépendants et Renaissance) et le conseiller municipal Frédéric Bourdon (qui mène une liste citoyenne écologiste). Ce dernier avait déjà fait campagne contre un précédent projet d'incinérateur en 2020, avant de créer une petite surprise locale lors des dernières municipales en rassemblant 26% des suffrages au second tour, en deuxième position dans le cadre d'un triangulaire.

Six ans plus tard, le nouveau projet d'implantation pourrait davantage peser dans la bataille pour l'hôtel de ville. «Cela aura eu un impact sur toute la campagne. On voit bien la différence entre le mois de décembre [avant la délibération du conseil de Paris validant le projet, ndr] et le mois de janvier où l'on a commencé à alerter la population», assure Frédéric Bourdon. Son concurrent, Hocine Tmimi,

estime même que l'incinérateur a transformé la bataille pour l'hôtel de ville en «référendum». L'élu non en carté, qui siège avec les communistes au conseil départemental du Val-de-Marne, en fait un slogan: «C'est simple. Voter Bell-Lloch, c'est voter pour l'incinérateur. Voter Tmimi, c'est voter contre.»

Si le maire sortant avait organisé son propre rassemblement contre ce projet d'incinérateur sur le parcours de la manifestation de samedi, les fervents détracteurs du projet dénoncent une posture et lui reprochent des positions ambiguës. Pierre Bell-Lloch assure n'avoir jamais eu connaissance des détails techniques du projet voté en décembre par le conseil de Paris: «La seule chose dont on m'a parlé; c'est une chaufferie type bois B.

Jamais on ne m'a parlé d'un incinérateur. Il n'y en aura pas à Vitry et je suis contre tout incinérateur.» Il met en avant le classement par la ville de deux anciennes cheminées industrielles sur le site comme «Patrimoine remarquable communal», censé, selon lui, empêcher toute construction. «La seule arme qu'on a, c'est grâce à nous», appuie-t-il.

«Manipulation». Pas de quoi faire changer d'avis Gérard Marcon, membre du collectif 3R, à l'origine de la mobilisation. «C'est n'est pas possible qu'un maire n'ait pas été consulté» avec le détail du projet, grince-t-il. Le Vitriote fait remarquer: «Pierre Bell-Lloch dit maintenant qu'il s'y oppose mais il ne l'avait jamais dit avant.» Et d'ajouter: «Il est tout le temps en train de dire une chose et son contraire en fonction de l'ambiance du moment. S'il est réélu, je n'ai absolument pas du tout confiance en lui et d'ailleurs cette affaire va sérieusement compliquer sa réélection.» Pierre Bell-Lloch dénonce, lui, une «manipulation» de ses adversaires et tempère: «Regardez leur manifestation, ils n'étaient qu'une centaine. Cela me fera perdre des points? Oui. Tomber? Non.» Reste qu'en marge du cortège, Nathalie, une Vitriote de 60 ans, rappelait dans quelles conditions l'édile était arrivé aux commandes de la ville en 2020. A l'époque, la liste de Jean-Claude Kennedy, alors maire sortant, sur laquelle figurait Bell-Lloch, avait gagné avec près de 50% des voix au second tour. Mais Bell-Lloch s'était fait élire maire à la place du vainqueur à l'occasion du premier conseil municipal post-élections. La sexagénaire confie ainsi: «J'avais voté Kennedy et son putsch m'avait déjà fait réfléchir. Mais là, c'est la goutte d'eau. La trahison de trop. Je pense que beaucoup de gens vont se déplacer et ne pas voter pour lui, quitte à rompre avec la tradition communiste à Vitry.»

ARTHUR LOUIS



Les Vitriotes opposants au projet alertent sur les risques environnementaux et sanitaires.